



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E107872

VALABLE JUSQU'AU 30/06/2027

ÉDITÉ LE

29/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/11/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 538 135 658 00010

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2122898

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE 130700104

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE 130700104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : MRCI

36 RUE DE LA BELLE DES BELLES
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

Téléphone : 01 69 45 99 65

Portable : 06 15 21 74 26

Site Internet : <http://www.mrci-91.fr>

E-mail : sarl-mrci@hotmail.com

Responsabilité légale :

MOURAO ANTONIO CO-GÉRANTE

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Agenceur, Carreleur, Charpentier, Chauffagiste, Couvreur, Électricien, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Plombier, Serrurier métallier, Tailleur de pierres)	01/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/07/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/07/2025
o Ventilation mécanique	01/07/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/07/2025
o Fenêtres de toit	01/07/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/07/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	01/07/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/07/2025
o Isolation des combles perdus	01/07/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/07/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.